

L'Union européenne appuie le développement rural du Bénin

La Commission européenne a adopté aujourd'hui le programme d'action en faveur du Bénin pour l'année 2010 pour un montant de 13 millions d'euros (environ 9 milliards de FCFA) au titre du 10^{ème} Fonds européen de développement. Celui-ci comprend deux interventions : un programme en faveur des pistes rurales et du désenclavement et une facilité de coopération technique.

"Le Programme d'Action en faveur du Bénin pour l'année 2010 vise à soutenir les efforts du Gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté et la promotion des réformes tout en prônant une meilleure prise en compte de la dimension spatiale du développement", a déclaré Françoise Collet, Chef de la délégation de l'Union Européenne au Bénin.

Le Programme "pistes rurales et désenclavement", d'un montant de 10 millions d'euros (6,6 milliards de FCFA), a pour objectif de lever l'obstacle au développement socio-économique qu'est l'absence de routes communales praticables toute l'année. Il vise le renforcement des capacités locales en matière d'aménagement et d'entretien des pistes communales, et par là même un transport rural amélioré. Ce projet interviendra dans toutes les communes du Bénin en réalisant environ 500 km d'entretien périodique de routes communales prioritaires ainsi que 500 km de construction de routes communales prioritaires.

Enfin, une Facilité de coopération technique dotée de 3 millions d'euros (soit 2 milliards de FCFA) permettra une amélioration de l'efficacité de l'aide de l'UE en faveur du Bénin.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Délégation de l'Union européenne au Bénin
Tel: (229) 21 31 26 17
Fax: (229) 21 31 53 28
Email: delegation-benin@ec.europa.eu
Site de la délégation: www.delben.ec.europa.eu

